



-----

## Formulaire de requête de financement

**Intitulé du projet : Développement intégré des activités du village**

**Nom de l'organisme demandeur : GIE Ensemble pour le Développement de Cobongoye (GIE EDAC)**

**Localisation du projet : Cobongoye, Communauté Rurale de Fimela, région de Fatick**

**Coût total du projet : 24.725.150 FCFA**

**Montant de la subvention demandée au Fonds Social de Développement : 6.000.000 FCFA**



**Titre du projet : Développement intégré des activités du village du Cobongoye**

**Eléments d'identification de l'organisme demandeur**

**Nom ou raison sociale :** GIE Ensemble Pour le Développement de Cobongoye 1

**Principaux interlocuteurs pour le projet :** Gorgui FAYE

**Adresse :** Ecole Cobongoye 1 / IDEN Fatick

**Téléphone :** 653 06 80

**Adresse électronique :** [gofaye653@yahoo.fr](mailto:gofaye653@yahoo.fr)

**Date de création / forme juridique:** 16 Juillet 2001 R.C N°443 2001/A du TC de Fatick

**Références bancaires :**

**Domaines d'intervention :**

Education : jardin scolaire, réhabilitation de 2 salles de classe et construction de latrines, électrification solaire),

Santé : construction case de santé, équipement maternité, électrification solaire),

Agriculture: moulin à mil),

Alphabétisation,

Hygiène et salubrité.

**Partenariat / soutien déjà accordé par des organismes d'appui au développement:**

Foyer Socio-Educatif du Collège Paul Eluard ;

FSD Ambassade de France : construction d'1 salle de classe, d'une cantine scolaire, construction de latrines, réhabilitation case de santé, équipement maternité ;

Fonds SISA ;

Syndicat intercommunal.

**Moyens dont dispose l'organisme demandeur :**

- Ressources humaines : 500 paysans regroupés en GIE.

- Ressources financières (budget annuel des deux dernières années et prévisionnel) :

- Moyens matériels et logistiques :

**Présentation des autres partenaires techniques et financiers**

**Collège Paul Eluard / Club Nord Sud (Foyer Socio-Educatif)**

**Principaux interlocuteurs pour le projet :** Francine et Albert Wallaert

**Adresse :** Le Mesnil – Résidence Hu Plandre 6236 – La Capelle les Boulognes.

**Téléphone :** +33 1 21 31 12 02 / +33 6 15 16 24 28

**Adresse électronique :** [francinegalbertw@wanadoo.fr](mailto:francinegalbertw@wanadoo.fr) / [crdtmboulogne@globenet.org](mailto:crdtmboulogne@globenet.org)

**Domaines d'intervention :** Education, Santé, Agriculture, Alphabétisation, Hygiène et salubrité.

**Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet :** Echanges culturels, soutiens financiers, sont porteurs du projet au Nord.

## 1- Contexte du projet

### 1.1- Situation de départ

Dépendant administrativement de Fatick, Cobongoye 1 est un village enclavé d'environ 600 habitants, sans électricité ni eau courante. Les moyens de locomotion courants sont la marche, le cheval et la charrette, le passage de véhicules est rare.

La population du village dépend à plus de 90% d'activités agricoles : élevage bovin et cultures maraîchères toute l'année ; culture du mil et de l'arachide pendant l'hivernage, vergers de manguiers, orangeries et agrumes. Les revenus du village dépendent des aléas climatiques.

Le village manque d'infrastructures génératrices de revenus et recherche des solutions alternatives pouvant permettre d'améliorer les conditions de vie des populations.

### 1.2- Diagnostic et analyse du ou des problème(s) majeur(s) que le projet entend résoudre

En priorité, les problèmes à résoudre dans le village sont :

#### 1. Le logement des enseignants pour plus d'efficacité et de productivité du travail

Le village se situe en effet dans une zone rurale où les logements pouvant recevoir les enseignants sont rares, surtout pour ceux issus des corps émergents (volontaires à faibles revenus).

#### 2. Le manque d'infrastructures pouvant servir de cadre de loisirs et d'échanges culturels, de formation pour la jeunesse.

L'association des jeunes du village, l'Association Sportive et Culturelle (ASC) « Etoile de Cobongoye » fait partie de la zone 7 de Fimela et de l'ODCAV (Organisation Départementale de Coordination des Activités de Vacances de Fatick). Depuis sa création elle mène des activités sociales (Participation au programme « set-setal », nivaquinisation, reboisement pendant les grandes vacances, manifestations culturelles, activités sportives).

L'ASC s'est toujours associée de façon large et efficace à toutes les activités qui contribuent au développement du village.

Pour l'auto-financement de toutes ces activités, plusieurs moyens de générer des fonds sont utilisés (cotisation des membres, travaux champêtres, organisation de soirées dansantes et payantes pendant les périodes de fêtes, location de bancs).

Cependant, la majorité des recettes étant utilisée pour la réalisation de ses activités, l'ASC se trouve confrontée à un problème de moyens financiers pour la construction de son foyer, cadre fondamental à son action.

#### 3. La mise en place de cases d'accueil afin de générer des revenus complémentaires.

4. Le renforcement de la caisse d'épargne et de crédit des femmes, la mise à disposition d'un fonds de roulement, et la construction d'un magasin de stockage pour leur permettre de mener à bien les activités de commercialisation des céréales et assurer une plus grande sécurité alimentaire au village.

L'ONG Enda a mis à disposition des femmes du village un petit fonds de roulement. Cependant, vu le nombre de femmes bénéficiaires, le montant d'un prêt pour chacune dépasse rarement 5000 FCFA remboursables au terme de 6 mois avec un intérêt de 10%, ce qui ne permet pas d'améliorer leurs activités commerciales. L'octroi d'un capital plus important et la construction d'un magasin de stockage pourront permettre aux femmes d'acheter à bon prix des céréales en fin d'hivernage et de les stocker dans un local pour les revendre ensuite pendant les périodes de soudure. Une formation au micro-crédit, à la gestion et à la commercialisation sera suivie par les bénéficiaires.

**1.3- Identification des bénéficiaires :**  
Enseignants, jeunes du village.

## **2- Objectifs et mise en oeuvre du projet**

### **2.1- Objectif principal du projet**

Améliorer les conditions de vie, de travail et de formation au village.

### **2.2- Objectifs spécifiques du projet**

OS1. Améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants par la construction d'un logement adapté.

OS2. Aider les jeunes du village à disposer d'un local pouvant servir de foyer (loisirs, formation, échanges culturels).

### **2.3- Résultats attendus du projet**

Résultat 1. L'Association des Parents d'Elèves dispose de locaux adaptés pouvant servir de logement pour les enseignants.

Résultat 2. Les jeunes du village disposent d'un cadre fiable leur servant de Foyer des Jeunes.

### **2.4- Indicateurs de résultat du projet**

Résultat 1. Enseignants plus efficaces et plus productifs ;

Résultat 2. Jeunesse épanouie sur le plan loisirs, échanges culturels, formations.

### **2.5- Description des activités prévues**

Résultat 1. Dans une parcelle à usage d'habitation attribuée par la Communauté Rurale de Fimela pour le compte de l'école de Cobongoye 1, construction d'un bâtiment de logements pour enseignants.

Résultat 2. Sur un terrain à usage de centre polyvalent attribué par la CR de Fimela, construction d'un Foyer des jeunes.

### **2.6- Dispositif de mise en oeuvre**

L'attribution, l'acquisition des terrains et leur clôture sont pris en charge par la communauté villageoise.

Des plans et des appels d'offre pour les travaux de constructions sont effectués.

Dès l'attribution des financements, une convention sera signée précisant les cadres d'intervention et les engagements de chacun des groupements du GIE EDAC.

Le GIE EDAC suivra l'avancement des travaux.

### **2.7- Chronogramme d'exécution du projet**

Les travaux débiteront dès réception des fonds et après l'hivernage (octobre).

La réalisation du foyer des jeunes sera achevée au plus tard en décembre 2006.

### **2.8- Agrément des autorités locales :**

- Lettre de l'IDEN de Fatick

- Lettre du Président de la Communauté Rurale de Fimela



### **3- Suivi et évaluation du projet**

#### **3.1- Méthodologie de suivi du projet**

- Chaque groupement du GIE EDAC ayant son comité de gestion prendra la responsabilité du suivi des opérations menées dans son secteur selon le cadre défini par la convention établie entre les partenaires.
- Tenue d'un cahier pour chaque secteur concerné
- Compte-rendu régulier des opérations par les responsables de chaque secteur au sein du conseil d'administration du GIE EDAC.

#### **3.2- Evaluation du projet**

- Visite en amont et en aval des travaux par l'organisme financeur
- Compte rendu au terme de chaque étape par les bénéficiaires
- Rapport intermédiaire réalisé à mi-parcours et rapport final en fin de projet.

#### **3.3- Facteurs de viabilité et de pérennité du projet**

1. Le foyer appartient à l'Association des Jeunes du village. Le local servira de salle polyvalente où plusieurs activités lucratives, ludiques, éducatives, culturelles pourront être menées.

Les fonds générés par certaines activités aideront à l'entretien du local.

2. La maison des enseignants est une propriété de l'école, l'Association des Parents d'Elèves et l'équipe pédagogique en sont les responsables.

Les enseignants y logeront gratuitement mais l'entretien et les charges courantes (eau, électricité) seront laissés à leur charge.

#### 4- Schéma de financement

Rubrique budgétaire	Détail de la rubrique	Coût total en F CFA	Source de financement						ANAFDA Dakar	
			FSD	Cobongoye	Fonds SISA	Conseil général Pas de Calais	FSE	Syndicat intercommunal		
Maison des enseignants	Terrain	306 000		306 000						
	Etude plan	100 000	100 000							
	Clôture	148 000		148 000						
	Matériaux	2 762 850	2 762 850							
	Eau	20 000	20 000		20 000					
	Portes et fenêtres	420 000	420 000	420 000						
Foyer des jeunes	Main d'œuvre	917 150	917 150							
	Matelas	180 000	180 000							
	<b>Sous total</b>	<b>4 854 000</b>	<b>4 380 000</b>	<b>474 000</b>						
	Terrain	306 000	306 000		306 000					
Cases d'accueil	Clôture	153 000		153 000						
	Matériaux	2 102 850	1 300 000	802 850						
	Main d'œuvre	330 000	330 000		330 000					
	Tables et chaises	320 000	320 000							
Renforcement de la caisse de crédit des femmes	<b>Sous total</b>	<b>3 211 850</b>	<b>1 620 000</b>	<b>1 591 850</b>						
		<b>8 454 200</b>		<b>742 500</b>	<b>4 000 000</b>				<b>3 711 700</b>	
Education au développement		1 823 350		450 000			635 000			738 350
		5 429 250	5 429 250							
Suivi du projet		952 500						952 500		
	<b>TOTAL</b>	<b>24 725 150</b>	<b>6 000 000</b>	<b>8 687 600</b>	<b>4 000 000</b>	<b>635 000</b>	<b>952 500</b>	<b>3 711 700</b>	<b>738 350</b>	